

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
 COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
 SICAD**

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du ministre de en date du.....
 Tel que modifié par l'arrêté en date du
 (Jort N° du.....)

Organisme : ...Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)
Domaine de la prestation : Investissement touristique
Objet de la prestation : Autorisation d'ouverture d'un établissement touristique

Conditions d'obtention

- Achèvement des travaux et Aménagement de tous les locaux par un investisseur

Pièces à fournir

- Demande écrite au nom du Directeur Général de l'ONTT
- Attestation de sécurité auprès de la protection civile
- Attestation de conformité auprès d'un bureau de contrôle
- Attestation auprès des services d'hygiène :

Etapes	Intervenants	Délais
- Dépôt du dossier	Ministère du Tourisme des Loisirs et de l'Artisanat	6 mois
- visite de pré-ouverture	
- Remise de l'autorisation en cas d'accord	l'Office National du Tourisme Tunisien
	

Lieu de dépôt du dossier

Service : ONTT (Bureau d'ordre central) ou les commissariats régionaux.
Adresse : ...1 Av. Mohamed V 1001 Tunis ou les commissariats régionaux...

Lieu d'obtention de la prestation

Service : ONTT (Direction du Produit (par voie postale).
Adresse :.....

Délai d'obtention de la prestation

6 mois

Références législatives et/ou réglementaires

Articles 9, 10 et 11 du décret – loi n°73-13 du 13 octobre 1973 portant contrôle de construction des établissements de tourisme modifié par la loi n° 73-59 du 19 novembre 1973 .